



Mus par la conviction que le doctorant doit être **représenté** et soutenu **dans son activité** de formation et de recherche, les **Doctorants en Lettres, Langues et Sciences Humaines** proposent une **action** à la fois centrée sur la vie doctorale à Orléans, et partie prenante d'initiatives nationales.

Soutenus par l'**Association des Docteurs et Doctorants d'Orléans en Sciences de l'Homme et de la Société** (ADDOSHS), les Doctorants en LLSH se positionnent en **porte-parole** des doctorants, futurs doctorants, et jeunes chercheurs en Lettres, Langues et Sciences Humaines rattachés à l'École Doctorale des Sciences de l'Homme et de la Société (EDSHS) de l'Université d'Orléans.

Cette initiative entérine le dialogue avec l'ensemble des doctorants, destiné à dresser un bilan représentatif de la situation en thèse. Elle s'inscrit également dans un cadre plus large de discussion avec les représentants des doctorants à l'Université d'Orléans.

Doctorants ! Les élections à la Commission Recherche sont pour vous l'occasion d'**agir** et d'**améliorer votre quotidien en doctorat**. Votez en nombre pour vos représentants !

## **AGIR LOCALEMENT POUR REpondre AUX BESOINS DES DOCTORANTS D'ORLEANS**

### **AUPRES DE L'ÉCOLE DOCTORALE**

- Rétablir les formations transversales (validation de crédits)
- Fixer annuellement (au second semestre) des réunions d'information sur l'entrée en thèse et l'orientation des jeunes docteurs
- Garantir l'implication des doctorants par une présence effective aux réunions d'information et à la journée de rentrée

### **AU SEIN DES LABORATOIRES DE RECHERCHE**

- Dégager des financements subsidiaires afin de prendre en charge les frais de transport et d'inscription aux événements de la recherche pour tous les doctorants
- Intégrer les doctorants à la vie du laboratoire et faciliter la circulation des informations

## EN DIALOGUE AVEC LES DIRECTEURS DE THESE

- Permettre un suivi régulier de la thèse par le biais de réunions mensuelles entre le doctorant et son directeur de recherche
- Rendre obligatoire les comités de thèse à mi-parcours



## CONCRETEMENT A L'ADDOSHS

- Composer un comité doctoral afin d'aider les futurs doctorants à obtenir un financement pour la thèse
- Mettre en place des réunions avec l'ensemble des doctorants en LLSH d'Orléans en vue de centraliser les requêtes et de cibler les besoins
- Organiser des cafés des élus pour échanger sur l'actualité de la recherche

## ÊTRE ACTEUR DES DECISIONS NATIONALES

### RELATIVEMENT AUX PROJETS D'ARRETE DOCTORAL :

- Contrer une éventuelle restriction des inscriptions aux seules thèses financées (conditions matérielles du doctorant à l'inscription)
- Reconsidérer les critères relatifs aux éléments théoriques à fournir dans le dossier d'inscription
- En cas de difficultés avec le directeur de thèse, appuyer la possibilité, pour le doctorant, d'avoir recours à un tiers en qualité de médiateur
- Empêcher la possible limitation à 5 ans de la durée des thèses

### CONTRIBUER AUX INITIATIVES GENERALES

- Augmenter le nombre de thèse avec un financement (contrats doctoraux, bourses CIFRE, etc.)
- Solliciter le remboursement des dépenses liées au cursus : droits d'inscription, frais de déplacement, etc.
- Assurer la qualité de la formation par un nombre cohérent de doctorants par directeur de thèse
- Instituer un calendrier de suivi régulier de la thèse destiné aux directeurs de recherche
- Rendre obligatoires les comités de thèse
- Favoriser le rayonnement du profil de jeune docteur dans les secteurs publics et privés (valorisation du diplôme, des compétences, des salaires)
- Organiser des échanges entre doctorants et élus-doctorants